BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 834

35 – ILLE-ET-VILAINE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES

Ventes et cessions

450 865 449 RCS Rennes.
L.S.F..
Forme : Société à responsabilité limitée.
Capital : 60000.00 EUR.
Adresse : 2, Rue de la Clairière, P.A du Bois de Soeuvre, 35770 Vern-sur-Seiche.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : LAURENT PELLIET Lc Société par actions simplifiée au capital de 30 000 euros Siège social : Parc d'Activités du Bois de Soeuvres – 2, Rue de la Clairière 35770 VERN-SUR-SEICHE 799 693 155 RCS RENNESL.S.F Société à responsabilité limitée au capital de 60 000 euros Siège social : Parc d'Activités du Bois de Soeuvres – 2, Rue de la Clairière 35770 VERN-SUR-SEICHE 450 865 449 RCS RENNES AVIS DE PROJET DE FUSION SIMPLIFIEE – POUR PARUTION BODACC Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15/11/2022, les sociétés LAURENT PELLIET Lc et L.S.F, sus-désignées, ont établi un projet de traité de fusion par voie d'absorption de LAURENT PELLIET Lc par L.S.F qu'elles ont décidé de soumettre au régime juridique des fusions simplifiées en application des articles L.236-1, L.236-11 et L.236-2 du Code de commerce. Aux termes de ce projet, la société LAURENT PELLIET Lc ferait apport à L.S.F de la totalité de son actif évalué à 1 105 237 euros, à charge de la totalité de son passif évalué à 399 619 euros, soit un apport net de 705 618 euros. Les sociétés participant à l'opération étant sous contrôle commun, le capital de chacune des sociétés étant détenu à 100% par la même société mère, il n'est pas établi de parité d'échange. Les éléments d'actif et de passif seraient transmis à la valeur nette comptable par la société LAURENT PELLIET Lc à la société L. S. F qui ne procèderait à aucune augmentation de capital en vue de rémunérer les apports. Toutes les opérations actives et passives effectuées par LAURENT PELLIET Lc depuis le 01/01/2022 jusqu'au jour de la réalisation définitive de la fusion seraient prises en charge par L. S. F. Le projet de fusion a été déposé au greffe du tribunal de commerce de RENNES au nom de LAURENT PELLIET Lc et de L. S. F le 16/11/2022. Les créanciers des sociétés fusionnantes peuvent former opposition à cette fusion dans les conditions et délais prévus par l'article L. 236-14 du Code de commerce..